

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Offices, annonces et titulaires. — II Lettre pastorale de Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, sur l'œuvre de la Cathédrale. — III Danton au confessionnal. — IV Bureau Central. — V Profession religieuse. — VI Apostolat de la Prière ou Ligue du Sacré-Cœur. — VII Informations et variétés. — VIII Aux prières. — IX Ordo des fidèles.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Cathédrale. — *Dimanche, le 15.* — A 6 heures, ordination.

Confirmations

Dimanche, le 15 mai.

A 3 heures, Sainte-Cunégonde.

A 7.30 heures, Saint-Patrice.

Lundi, le 16 mai.

A 10 heures, Sacré-Cœur.

A 3 heures, Saint-Jean.

Visite Pastorale

Mardi, le 17 mai. — Départ à 1 heure.

Mardi, le 17. — Lavaltrie

Mercredi, le 18. — Lanoraie.

Vendredi, le 20. — Berthier.

ANNONCES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTRÉAL

Dimanche, le 15, on annonce les Rogations et la fête de l'Ascension.

N. B. — Mgr l'archevêque de Montréal ordonne que les prières des Rogations soient célébrées dans toutes les églises paroissiales de son diocèse, sans en excepter celles de la ville.

Mardi, le 17. — Toutes les cloches de la ville de Montréal annonceront, à une heure, le départ de Mgr l'archevêque pour sa visite pastorale.

J. S.

TITULAIRES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTREAL

Les titulaires autres que le Saint-Esprit, la Sainte-Trinité et le Saint-Sacrement, qui tombent entre le 30 mai et le 18 juin, n'auront, cette année, leur solennité que le 19 juin.

Dimanche, le 29 mai. — Fête titulaire du Saint-Esprit J. S.

LETTRE PASTORALE DE MGR PAUL BRUCHESI

Archevêque de Montréal

SUR L'ŒUVRE DE LA CATHÉDRALE

PAUL BRUCHÉSI, PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SIÈGE APOSTOLIQUE, ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de notre diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Nos très chers frères,

C'est l'âme encore tout émue d'une ardente prière répandue dans le Cœur du divin Maître, que nous venons aujourd'hui vous ouvrir notre propre cœur. Et nous le faisons avec une intime conviction que notre voix s'élevant au nom des plus chers intérêts du diocèse, recevra de votre part l'accueil que le ciel lui-même, il nous semble, nous presse depuis plusieurs mois de provoquer, et d'espérer d'heure en heure toujours plus fermement.

Quelle légitime fierté ce nous est à tous de penser que le diocèse de Montréal est l'une des plus vastes et des plus fécondes portions de l'Eglise universelle. Nulle part il ne serait possible d'admirer plus abondante floraison d'œuvres créées pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, pour le soulagement de toutes les infortunes et de toutes les misères humaines. Partout ailleurs, on chercherait en vain des marques plus palpables et surtout plus constantes de l'esprit de foi vive qui, selon la règle de l'Évangile, doit animer les familles et les nations chrétiennes.

Aussi bien, dès l'instant où la miséricorde de Dieu nous a appelé à régir ce diocèse, avons-nous senti qu'il

était de notre devoir de rendre grâce à la divine Providence pour tant de bienfaits dont elle n'a cessé de combler l'Eglise de Montréal. Et depuis lors, nous nous serions reproché de laisser passer un seul jour sans renouveler, avec une ardeur croissante, cette expression de notre reconnaissance.

Toutefois, nos très chers frères, plus sincères sont les actes de remerciement que nous adressons au ciel, plus vif est le sentiment de notre gratitude à l'égard des vénérés pontifes qui nous ont légué un tel héritage, plus profonde est la douleur dont notre âme est envahie souvent, à la vue du grand obstacle qui s'oppose, avec une tenace persistance, au plein épanouissement des œuvres commencées par nos prédécesseurs et visiblement bénies de Dieu.

Cet obstacle, le temps est venu de vous le faire connaître. Car nous ne savons quelle irrésistible inspiration nous en donne l'assurance, mais nous n'en pouvons douter, et cette ferme persuasion est déjà partagée par un grand nombre, c'est l'heure marquée par la Providence pour tenter de l'enlever, en groupant ensemble, dans un victorieux élan de générosité et de foi, toutes les bonnes volontés.

Nous allons donc vous parler avec la plus confiante et la plus sincère ouverture de cœur.

Les charges qui pèsent sur nos épaules pour les fins générales et ordinaires de l'administration diocésaine sont très lourdes, elles se chiffrent par plusieurs milliers de dollars. Les œuvres de charité et d'éducation qu'il nous incombe de soutenir par de larges et continuelles aumônes, sont multiples aussi et bien nombreuses. Et puis, des besoins nouveaux se font sentir, qui ont été créés par l'augmentation proportionnelle de la population catholique et du clergé qui la dessert, par le nombre croissant des missions et des paroisses à ériger, et par l'importance grandissante du siège épiscopal de la métropole canadienne.

Grâce à Dieu, néanmoins, nous éprouvons une véritable satisfaction à le dire, les revenus réguliers dont nous pouvons disposer annuellement, nous mettraient, à la rigueur, en état de pourvoir à la plupart de ces obligations de première nécessité.

Non pas que les ressources mises à notre disposition atteignent en réalité des sommes considérables. Mais laissez-nous en donner ici le témoignage public, elles sont décuplées en quelque sorte, d'une façon vraiment prodigieuse, par l'esprit de dévouement, de sacrifice et d'abnégation du clergé et des communautés religieuses.

A nos côtés, par exemple, les prêtres de l'archevêché, imitant en cela leurs devanciers, se dépensent pour le bien général de tout le diocèse, dans les travaux les plus ardues, sans penser jamais à réclamer autre chose que leur nourriture et leur modeste entretien. Au grand séminaire, dans les petits séminaires, au collège canadien de Rome, les ecclésiastiques voués à la formation de la jeunesse cléricale et qui s'épuisent en des labeurs si délicats, n'exigent également d'autre retour que le vêtement et le pain quotidien. Il en est de même de toutes les personnes livrées aux œuvres d'éducation, de bienfaisance et de préservation qui font la gloire de l'Église de Montréal et l'édification des étrangers. Ces œuvres indispensables à l'honneur du nom catholique, et même, dans une certaine mesure, au maintien de l'ordre social, vivent en effet presque uniquement du travail et des sacrifices sans cesse renouvelés que s'imposent les prêtres, les religieux et les religieuses, ou encore des épargnes lentement et péniblement recueillies par le clergé paroissial, dont la générosité demeure si constamment admirable.

Ainsi donc, malgré l'exiguité des ressources versées entre les mains de son premier pasteur par un diocèse aussi peuplé que celui de Montréal, grâce au concours dévoué des communautés religieuses et au désintéressement sans bornes de nos collaborateurs, nous pourrions cependant faire face aux obligations les plus strictes de notre charge.

Mais l'héritage incomparable en richesses spirituelles, en fécondité religieuse et charitable, que nous avons reçu de nos prédécesseurs, vous le savez, nos très chers frères, est grevé d'une dette énorme. Cette dette a été contractée pour la construction de la cathédrale, copie fidèle de la basilique des papes, et symbole vivant de l'attachement du pasteur et du troupeau pour le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre.

C'est Mgr Bourget, que le diocèse considère à bon droit comme son principal fondateur, qui a eu, le premier, l'idée du temple dont nous admirons aujourd'hui la splendide exécution. En lui succédant sur le trône de Montréal, Mgr Fabre, notre père bien-aimé, voulut continuer l'œuvre si chère au cœur de son prédécesseur. Il se reposa de ce soin sur le fils de prédilection de Mgr Bourget, sur le prêtre dévoué qui avait eu le bonheur de recevoir le vœu suprême tombé des lèvres mourantes du saint pontife, et que nous-même, au jour de notre consécration, nous avons été heureux de pouvoir donner comme vicaire général au diocèse dont le gouvernement nous était confié.

L'histoire de la cathédrale, comme toutes les entreprises marquées de l'emprunte divine, a eu ses vicissitudes, ses jours de tristesse.....

Mais enfin, le temple est construit. Le dôme majestueux qui le couronne s'élève dans les airs, portant sa croix d'or, comme un paratonnerre céleste. L'édifice tout entier proclame bien haut la foi du peuple canadien et son inaltérable dévouement au siège de Pierre ! C'est le foyer grandiose, vers lequel, selon les prévisions inspirées de Mgr Bourget, convergent, en rendant désormais impossibles les funestes divisions et sectionnements de races, " tous les mouvements matériels de la métropole du Canada, toutes les grandeurs de ce monde, toutes les splendeurs de la religion et toutes ses forces morales. "

Mais cette cathédrale, conçue dans une sublime pensée de foi et de patriotisme, ce temple élevé, à force de zèle et de générosité, par les largesses et le désintéressement des générations précédentes, ce temple que nous admirons et dont nous jouissons, reste pourtant chargé d'une forte dette.

Voilà, nos très chers frères, l'obstacle que nous voulions vous signaler. Et tant qu'il ne sera pas enlevé, tous ensemble, évêque, prêtres et fidèles, ne serons-nous pas condamnés à refouler dans nos âmes l'explosion de fièvre allégresse que devrait faire naître le spectacle de ce monument religieux, le plus imposant de toute l'Amérique du Nord ? Mais il y a beaucoup plus, aussi longtemps que cette dette immense ne sera pas acquittée, les autres œuvres diocésaines que nous avons tant à cœur seront

fatalement paralysées, œuvre de l'université, œuvres de charité, œuvres d'éducation, secours aux missions, secours aux séminaristes pauvres, secours aux prêtres malades.

Vous le comprenez, en effet, si les revenus nets du diocèse égalent à peine le montant des intérêts payables chaque année, comment l'évêque pourra-t-il continuer de faire honneur aux obligations de toutes sortes qui s'imposent d'une manière impérieuse à sa sollicitude pastorale ?

Telle est cependant, nos très chers frères, la situation excessivement gênante où nous sommes réduits.

Sur les \$600.000 que la cathédrale a coûtés, jusqu'ici \$400.000 ont déjà été payés. La balance se solde par un emprunt fait aux meilleures conditions possibles, il est vrai, mais qui n'en exige pas moins un déboursement annuel de \$10.000, épuisant de ce seul chef la majeure partie de nos revenus.

Sans doute, " le disciple n'est pas plus que le maître," et puisque le Sauveur a manqué de tout, puisqu'il n'a pas même " eu de pierre où reposer sa tête," ses représentants ici-bas doivent s'estimer heureux de marcher sur ses traces. Aussi bien, jamais nous n'aurions songé à vous parler de cette dette contractée par la corporation épiscopale, si nous eussions été seul avec nos prêtres à en souffrir.

Non, quelles que puissent être nos privations, nous ne demanderons jamais rien pour nous-même. Et si c'est la volonté de Dieu que, pendant de longues années encore, nous continuions à mettre à contribution, pour le dégrèvement du diocèse, le labeur désintéressé de nos auxiliaires, sûr de leur dévouement, nous sommes prêt à leur demander ce sacrifice. Non pas sans en souffrir pour eux assurément, mais avec la plus parfaite résignation aux desseins du Souverain Maître. Même si nous ne devions, de notre vie, pouvoir accueillir nos hôtes et nos collègues des diocèses étrangers dans une maison digne du rang qu'ils occupent et de notre siège métropolitain, cette pénible condition d'avance nous l'acceptons de grand cœur.

Mais nous craindrions, nos très chers frères, d'avoir manqué de confiance envers la divine Providence, si nous ne tentions rien pour décharger l'archevêché de cette dette

qui arrête l'essor, voulu de Dieu, de toutes les autres œuvres religieuses et nationales du diocèse. Nous craindrions même d'avoir par là méconnu les bonnes dispositions de notre clergé et de nos fidèles, et d'avoir aussi, en paraissant douter de leur générosité, appelé sur la génération présente une injuste accusation d'apathie et de froideur.

C'est pourquoi, après avoir mûrement réfléchi et instamment demandé au Sacré-Cœur de nous éclairer, nous avons pris la résolution de vous exposer en toute franchise l'état de nos finances et de faire appel, en même temps, à votre charité la plus généreuse.

Car la détermination à laquelle nous nous sommes arrêté et dont nous poursuivrons la réalisation de toute l'énergie de notre âme, c'est d'éteindre le plus tôt possible, la dette entière de la cathédrale, afin de consacrer ensuite nos ressources aux œuvres dont la prospérité est intimement liée au respect de l'influence catholique dans le diocèse de Montréal.

En conséquence, nous ouvrons aujourd'hui même des listes de souscription en faveur de l'œuvre de la cathédrale. Et ces listes ne seront closes que le jour prochain, espérons-le, où, l'âme pleine de reconnaissance et d'un religieux orgueil, nous pourrons vous annoncer qu'aucune redevance ne retarde plus la consécration et l'érection en basilique de notre majestueuse cathédrale. Pendant notre visite au seuil des apôtres, le Saint-Siège, en effet, nous a donné l'assurance qu'il accorderait ces deux insignes faveurs aussitôt que l'édifice serait dégrevé de toute dette.

Et maintenant, chers collaborateurs et chers fidèles, à l'œuvre !

Faisant nôtres ces belles paroles prononcées par l'un des hommes les plus éminents de notre époque, nous vous les adressons à notre tour :

“ Vos revenus sont légitimes et respectables ; il ne reste plus qu'à en déterminer l'emploi.

“ Le païen, quand il se réveille, se demande, chaque matin, ce qu'il pourrait bien ajouter à sa jouissance et à toutes les inutilités encombrant son appartement et sa vie.

“ Le chrétien, au contraire, se demande tous les jours de quoi il pourrait bien se priver sur son superflu ou

même sur son nécessaire pour donner davantage à Dieu et aux pauvres.

“ Le chrétien établit son budget suivant la hiérarchie de ses affections. Il fait d'abord, et c'est justice, la part de Dieu : il tient à contribuer à la majesté de son culte, à la construction de cette chère église du Sacré-Cœur, à Montmartre, dont l'achèvement sera pour nous, je l'espère, comme l'aurore de jours meilleurs. ”

Catholiques du diocèse de Montréal, nous avons, nous aussi, notre chère église, notre cathédrale, dont la libération de toute dette s'impose à notre patriotisme et à notre foi. Dans notre budget faisons lui donc la plus large part possible. Ce que nous donnons pour la construction d'un temple, n'est-ce pas à Dieu même que nous le donnons ?

Il n'est pas un prêtre, pas un fidèle qui ne se dise en ce moment : “ Oui, il faut payer ce monument, l'église mère et maîtresse de notre beau et riche diocèse ; celle qui abrite les cendres de nos vénérés pontifes, qui l'emporte sur toutes les autres par sa majesté et la grandeur des souvenirs qu'elle rappelle, par sa principauté et par sa dignité ; celle où viennent se prosterner les lévites pour recevoir l'onction sacerdotale et répandre ensuite en tous lieux l'action bienfaisante des sacrements ; la seule où se consacrent les saintes huiles, la seule d'où puissent partir la direction du gouvernement et le mouvement de l'année liturgique. Ce serait une honte pour les catholiques de rester indifférents envers une pareille œuvre. ”

Rien n'est plus vrai, nos très chers frères ; mais les belles paroles sont peu de chose, il faut y joindre l'action, le dévouement.

Encore une fois, à l'œuvre, sans retard !

Nous faisons appel à la libéralité de tous. Mais vu la grandeur de la somme à trouver, au nom du Dieu dispensateur de tous biens et jaloux de la gloire de ses temples, au nom si justement aimé de Mgr Bourget, de sainte mémoire, au nom de leurs intérêts les plus sacrés, nous nous adressons plus spécialement à ceux qui ont reçu la richesse en partage. Qu'ils veuillent bien donner l'exemple en nous apportant de larges souscriptions : le Seigneur n'est-il pas en droit d'attendre beaucoup de ceux à qui il a beaucoup donné ?

Oui, nous en avons la certitude, les fidèles favorisés des dons de la fortune, les associations catholiques, le clergé, les communautés religieuses n'hésiteront pas à nous donner un concours efficace !

Serait-il possible qu'un seul catholique, par son abstention, voulût prendre sur lui la responsabilité d'avoir empêché la dédicace et l'élévation au rang des basiliques du plus noble monument érigé à la gloire de Dieu et au triomphe de la religion dans notre pays !

Serait-il possible qu'un seul catholique voulût laisser subsister, par son manque de générosité, cette immense dette flottante qui épuise la corporation épiscopale, et se rendre ainsi coupable d'avoir arrêté l'essor de tant d'autres œuvres nécessaires, et destinées à périliter misérablement, si l'évêque se voyait jamais forcé de ne plus pouvoir leur ouvrir une main secourable !

Non non, cela ne sera pas, nous en trouvons la garantie, nos très chers frères, dans les actes de charité admirable accomplis par les générations dont vous êtes les dignes descendants ; nous en avons la preuve dans le fait que les quatre premières personnes auxquelles nous sommes découvert de notre projet, ont immédiatement souscrit, deux d'entre elles mille dollars, et les deux autres cinq cents dollars. Ces exemples de générosité seront suivis par plusieurs, nous n'en doutons point, et confiant dans le Sacré-Cœur de Jésus pour la gloire duquel nous entreprenons cette œuvre, nous allons attendre les dons qu'il inspirera à nos diocésains de nous faire et nous tendrons nous-même la main.

Sera la présente lettre pastorale lue au prône de toutes les églises où se fait l'office public et au chapitre de toutes les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donnée à Montréal, sous notre seing et sceau, et le contre-seing de notre chancelier, le 3 mai 1898.

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

Par mandement de Monseigneur,

ALFRED ARCHAMBEAULT, chan.,

Chancelier.

DANTON AU CONFESSIONNAL

FE farouche conventionnel, qui disait de Louis XVI : « Nous ne le jugerons pas, nous le tuérons, » se confessa peu de temps avant sa mort, et voici dans quelles circonstances. C'est M. G. Lenôtre qui nous le révèle dans une étude récemment publiée sur cette sinistre physionomie.

Cet homme horriblement laid s'était marié une première fois, en 1787, avec la fille d'un cabaretier. Etant devenu veuf, il voulut épouser une délicate enfant de quinze ans, Louise Gély. La famille Gély crut arrêter Danton tout court, en lui présentant la nécessité de se soumettre aux prescriptions de l'Eglise catholique, pour contracter un vrai mariage. On était en juin 1793. Danton n'hésita pas à aller s'incliner devant le prêtre réfractaire qu'on lui désigna. Il alla frapper à la porte d'une rue déserte des environs de Saint-Germain-des-Près. Une vieille femme se présente.

« — Le citoyen abbé est-il chez lui ? » demanda Danton. — « Mais, citoyen, il n'y a pas d'abbé dans la maison. » — « L'abbé m'attend, j'ai besoin de le voir, c'est urgent. » — « Monsieur vient donc pour les sacrements, c'est différent ; il faut me pardonner, voyez-vous on est tenu à tant de précautions... On craint toujours l'invasion de ces démons du tribunal... » — « C'est bon, répondit le fougueux visiteur, conduisez-moi à monsieur l'abbé. »

L'abbé était en soutane dans sa chambre et lisait son bréviaire. Il considéra un instant le nouveau venu, et, l'ayant reconnu, il pâlit.

« — Monsieur l'abbé, dit Danton, je viens me confesser ; serez-vous assez bon pour m'entendre et pour m'absoudre ? » — « Mettez-vous à genoux, mon fils. »

Et, tandis que le prêtre fermait son livre de prières et qu'il s'asseyait dans un fauteuil de paille, Danton s'agenouillait sur un prie-Dieu de sapin et devant un crucifix pendu au mur, joignant les mains, inclinant la tête.

Le prêtre s'appelait M. de Kéravenan ; il fut, plus tard, curé de Saint-Germain-des-Près. Le mariage fut célébré dans une mansarde devant une table transformée en autel.

Le 31 mars suivant, en 1794, Robespierre fit citer Danton devant le tribunal révolutionnaire. « C'est moi, dit Danton en entrant au palais, qui ai fait instituer ce tribunal infâme ; j'en demande pardon à Dieu et aux hommes. » Il fut condamné le 5 avril 1794. Il n'avait que trente-cinq ans.

Voici ce que M. G. Lenôtre nous dit de ses derniers moments :

« Un soir de mars, le tribun, découragé, est assis près du foyer de sa chambre de travail, le corps penché sur l'âtre, abîmé dans ses réflexions ; parfois, il semble se réveiller et tisonne avec violence. Louise Gély est là, muette, le regardant. Tout à coup, on entend résonner sur le pavé de la rue le pas d'une patrouille qui s'arrête. Il y a du bruit dans l'escalier, des jurons, des cris... Danton se lève brusquement. »

« — On vient m'arrêter, dit-il. N'aie pas peur, ils n'oseront ! »

« Quelques jours après, sur la charrette qui le conduisait à la place de la Révolution, on vit Danton courber la tête, fermer les yeux et agiter les lèvres comme pour une muette prière... Il venait de reconnaître, dans la foule qui escortait les condamnés, l'abbé de Kéravenan, vêtu d'une carmagnole et coiffé d'un chapeau rond ; le prêtre, prévenu par Louise Gély, levait la main pour une suprême absolution.

« Nous ne saurons qu'au jugement dernier les dispositions dans lesquelles cette absolution a été reçue et ce qu'elle a pu produire, mais une réflexion s'impose ici : Qui pénétrera jamais ce qu'il y a de caché au fond du cœur de l'homme, et qui connaîtra jamais les abîmes de miséricorde que renferme le cœur de Dieu ? »

« Nous aimons mieux songer à ce Danton-là qu'à celui des massacres de septembre. »

BUREAU CENTRAL

LES personnes qui désirent subir l'examen au brevet de capacité devant le Bureau central des examinateurs catholiques de Québec, doivent adresser leur demande au secrétaire du Bureau, M. J.-N. MILLER, au Dépt de l'Instruction publique, d'ici au 5 de juin prochain.

PAR ORDRE.

PROFESSION RELIGIEUSE

SAMEDI dernier, 7 mai, Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal a présidé une cérémonie de profession religieuse et de vêtue, à la maison mère de la Congrégation de Notre-Dame, rue Saint-Jean-Baptiste, Montréal.

Les nouvelles professes sont les sœurs Sainte-Zoé, Saint-Liboire, Sainte-Marie-Luména, Sainte-Marie-Léonidas, Sainte-Brendan, Sainte-Marie-Jeanne, Sainte-Léonide, Sainte-Germaine-Cousin, Saint-Fernand, Sainte-Rosalie, Sainte-Marie-Edith, Saint-Louis de Marie et Sainte-Euphrasie.

Onze postulantes ont revetu l'habit de la Congrégation.

La messe a été célébrée par M. l'abbé J.-A. Derome, curé de Sainte-Agnès de Dundee (Val.), et l'allocution de circonstance a été prononcée par M. l'abbé L.-A. Dubuc, aumônier des religieuses des Saints-Noms de Jésus et de Marie.

Plusieurs membres du clergé assistaient à cette touchante cérémonie.

Apostolat de la Prière

OU

LIGUE DU SACRE-CŒUR

*Intention générale du mois de mai 1898 approuvée et
bénie par notre Saint-Père le Pape :*

La dévotion à Marie

PRIÈRE QUOTIDIENNE DURANT CE MOIS

DIVIN Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses, et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, afin que la dévotion à Marie deviennent de plus en plus chère aux associés de l'Apostolat.

RÉSOLUTION APOSTOLIQUE : Prier le Cœur de Jésus par l'intercession du Cœur de Marie.

INFORMATIONS

ET

VARIÉTÉS

Confréries et pieuses associations

Un décret *Urbis et Orbis*, de la Sacrée-Congrégation des Indulgences, en date du 25 août 1897, rappelle et déclare à nouveau que les règles portées par la constitution de Clément VIII *Quaecumque*, sont applicables aux pieuses associations, confréries et archiconfréries au sens large du mot, en ce qui concerne l'érection, l'approbation du règlement, les affiliations et la publication des indulgences ; même les associations dont la direction appartient aux ordres et congrégations religieuses, doivent se munir du consentement de l'évêque, sauf pourtant pour les associations établies dans les églises et chapelles de ces ordres et congrégations, l'autorisation donnée par l'évêque d'établir une maison de l'ordre dans son diocèse étant censée comprendre celle d'établir dans la chapelle les associations de piété particulières à cet ordre ou à cette congrégation.

Un autre décret, du même jour, rappelle, conformément à des décisions antérieures, que toutes les inscriptions des défunts comme membre d'associations de prières et de confréries sont absolument nulles et sans effet, et demeurent défendues.

Angleterre

Les archevêques de Cantorbéry et d'York ont adressé une lettre au cardinal Vaughan pour lui accuser réception de la dernière réponse des évêques catholiques sur la question des ordres anglicans. Quand au fond, le document n'a pas grande importance, les deux archevêques se bornant à déclarer qu'ils restent anglicans, ce qui ne causera de surprise à personne ; mais le ton de cette missive adressée au " Lord cardinal Vaughan ", où il est parlé en termes courtois de " Sa Sainteté le Pape " témoigne du progrès qui s'accomplit dans les hautes sphères de l'anglicanisme.

Cet esprit de tolérance s'est aussi manifesté dernièrement en plein Sénat de l'Université de Cambridge. Il s'agissait de la

reconnaissance officiel par l'Université du Collège préparatoire que les Jésuites ont fondé depuis que le Saint-Siège a permis aux catholiques anglais de fréquenter les universités nationales, c'est-à-dire en 1895. La motion présentée par le duc de Norfolk a été soutenue par quelques-uns des professeurs les plus éminents de l'Université, et tout fait prévoir qu'elle sera votée lorsqu'elle reviendra en discussion le 2 mai.

La messe quotidienne

Un savant catholique allemand, Hettinger, mort en 1890, raconte dans un de ses livres le trait suivant, qui se rattache à un séjour qu'il fit sur les bords d'un lac du Tyrol : « Chaque matin, dès que la petite cloche d'une chapelle située sur le rivage du lac se faisait entendre, je voyais arriver de l'autre bord une barquette, que dirigeait en ramant un vénérable vieillard à cheveux blancs. Il mettait pied à terre et se dirigeait vers la chapelle, en s'appuyant sur une canne, car une de ses jambes était paralysée. Un jour, le lac était très orageux ; le vent avait fait rage toute la nuit, et était encore violent au matin. Pas une seule embarcation n'osait affronter la violence des vagues. « Aujourd'hui, me disais-je, le brave homme ne viendra certainement pas. » Je me trompais, j'aperçus bientôt sa barque, qui bravait les vents et les flots et que sa main sûre dirigeait vers le point où s'élevait la maison de prière... »

République Argentine

Le président a chargé son ministre, M. Calvo, d'engager de nouvelles négociations pour le rétablissement des relations amicales avec le Saint-Siège. Le gouvernement compte avoir, avant le fin de l'année, un représentant du Souverain-Pontife auprès de la République Argentine.

Suisse

On assure que des négociations ont été entamées entre le Saint-Siège et le gouvernement suisse pour le rétablissement des relations diplomatiques.

Une parole de Lachaud, le grand avocat

« Par ma parole, je dispute au glaive de l'existence humaine

la vi
vain
ne r
exerc
Te
ses

Berr
phra
Berr
vien
lant
son i
répoi
en v
monr

Le
gagr
et Le
on s
révé
Cant
prem
nette
univ
il a a
nelle
Il ser
ratio
angli
l'Egli
consi

Fals

Il y
la ma

la vie ou l'honneur de nos frères souffrants. Si mes efforts sont vains, je recours en grâce auprès de l'empereur. Si encore je ne réussis point, je fais dire une messe. Ainsi je crois suivre les exemples et les enseignements de l'Évangile »

Tel est le langage que l'illustre avocat tenait à un prêtre de ses amis.

Je viens de me confesser

— Vers le milieu du second Empire, M. Thiers rencontrant Berryer à la fin d'un carême, l'aborda en lui lançant cette phrase banale : « Ah ! vous voilà ! et d'où venez-vous ainsi ? » Berryer sourit. — « Vous voulez le savoir, dit-il, eh bien, je viens de me confesser. » M. Thiers fit un soubresaut, et reculant d'un pas, très étonné, un peu ému, il regarda bien en face son interlocuteur : « Vous en êtes là ?... » fit-il. « J'en suis là, répondit gravement Berryer, et croyez-moi, c'est là qu'il faut en venir. » — « Vous êtes bien heureux ! » répliqua M. Thiers, momentanément remué.

Irlande

Le projet de création d'une Université catholique à Dublin gagne du terrain tous les jours. Après l'adhésion de MM. Caron et Lecky, représentants de l'Université protestante de Dublin, on signale une nouvelle recrue qui n'est autre que le très révérend et très honorable Frédéric Temple, archevêque de Cantorbéry et primat de toute la communion anglicane. Le premier pair ecclésiastique du royaume s'est déclaré très nettement partisan de la création aux frais de l'État d'une université spécialement destinée aux catholiques d'Irlande, et il a ajouté qu'il n'exprimait pas seulement son opinion personnelle mais celle de la grande majorité des évêques anglicans. Il serait superflu d'insister sur l'importance d'une telle déclaration. Sans parler des vingt-six voix dont dispose l'épiscopat anglican dans la chambre des lords, l'attitude des prélats de l'Église officielle ne peut manquer de produire un effet moral considérable.

Fais ce que dois, ne te " chaille " de ce qu'en dira :

Il y a quelques jours, un curé descendait du train, tenant à la main une valise. — Monsieur le curé, lui dit un gamin,

voulez-vous que je vous porte votre valise ? — Merci, mon ami. — Ah les monstres de curés, il n'y a pas de danger qu'ils nous fassent gagner un sou.

Un instant après, passe un autre curé, avec une malle à la main. — Monsieur le curé, lui dit le même gamin, voulez-vous que je vous aide à porter votre malle ? — Volontiers, mon ami. Une femme qui voit la chose dit : Ah ! les feignants, il faut qu'on les serve !

Comme quoi il est toujours vrai de dire qu'on ne peut contenter « tout le monde et son père. »

Le mauvais livre

« Combien j'ai vu de ces jeunes gens, dont un passage, lu un matin, a dominé, défait ou refait, perdu ou sauvé l'existence ! Balzac, par exemple, comme il a fait travailler les juges et pleurer les mères ! Sous ses pas que de consciences écrasées ! Combien parmi nous se sont perdus, ont coulé, qui agitaient au-dessus du borbier où ils allaient mourir une page arrachée à la *Comédie humaine* ! Amour, vengeance, passion, crime, tout est copié, tout. Pas une de leurs émotions n'est franche. Le livre est là. »

JULES VALLÈS.

AUX PRIERES

Fr. Exile-Marie, cleric profès de l'ordre des Frères Mineurs, décédé à Beauvoir-sur-Matha, France.

Sr Saint-Bruno, née Marie-Philomène Héroux, des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 15. — Fête de saint Isidore le Laboureur, *double*. Messe *Justus* ; mémoire du 5e dim. après Pâques. — Aux vêpres (ant. *Domine, quinque*) hymne *Iste... supremos*, mémoire de S. Ubald (du 16, — ant. *Sacerdos, v. Amavit*) et du 5e dim.

Judi, le 19. — Fête de l'Ascension de N.-S. *double de 1e cl.* Messe propre. — Aux 2e vêpres, mémoire de S. Bernardin de Sienne (du 20, — ant. *Similabo, v. Amavit*).

J. S.